



GROUPE DE TRAVAIL DU 02 Février 2017

Etaient présents :

Pour la Direction : assistants de Prévention DDFIP, DOUANE, ENFIP - Représentants de la Division Budget, Logistique, Immobilier (BLI) – Secrétaire animatrice

Pour les Représentants des personnels : CFDT, CGT, SOLIDAIRES.

Ordre du jour :

Suivis 2016 :

► Exercices Évacuation Incendie : EEI

Ils sont au nombre de 2 par an et obligatoires sur les sites de plus de 50 personnes, 1 exercice obligatoire sur les sites de moins de 50 personnes.

Ce sont les gestionnaires de site qui sont en charge de leur organisation.

Il est rappelé à chacun d'entre nous l'importance de ces exercices, à faire avec sérieux et discipline.

Les guides files / serres files doivent être connus sur chaque site et leurs noms affichés.

Tous les sites ne respectent pas les consignes, pourtant rappelées par les Assistants de Prévention.

À signaler : seul DAMMARTIN EN GOELE pour la DDFIP n'a organisé aucun exercice.

Mme ROUX (AP DDFIP) a reconnu qu'en 2016, un effort notable a été constaté avec 80 % des exercices d'évacuation exécutés. Elle souhaite que cela perdure.

Les observations formulées à la suite des exercices permettent d'améliorer le déroulement des évacuations (aide à nos collègues à mobilité réduite ou atteints de handicap), ceci afin d'assurer la sécurité de tous.

► Les fiches de signalement :

34 fiches ont été remplies par les agents de la DDFIP en 2016. (2 déjà sur 2017)

On recense nombre d'incivilités, agressions verbales, menaces, insultes.

Soit le litige est géré en local, soit la Direction adresse lettre de soutien à l'agent + lettre de mise en garde à l'utilisateur.

Les agents avouent, par contre, leur peur de représailles de la part des usagers récalcitrants, après la réception du courrier envoyé par la Direction.

Après une longue absence, due au traumatisme subi par les agents, le médecin de prévention les reçoit afin de faire le point.

Les problèmes rencontrés sur les sites de ROISSY et MEAUX ont été particulièrement examinés par les organisations syndicales.

► Registre des accidents :

38 accidents ont été répertoriés à la DDFIP : chutes de personnes, accident de la route, manutention qui ont conduit à 400 jours d'arrêts de travail.

► Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

Il émane du Registre hygiène, sécurité et conditions de travail (disponible en dématérialisé sur Ulysse), des suites de visites de sites faites par l'ISST. (Inspecteur Santé Sécurité au Travail).

En séance, tous les travaux sont passés en revue. Leur état d'avancement tant en devis, crédits alloués ou en attente, travaux effectués ou en cours d'exécution font l'objet de la plus grande attention de la part des OS. Citons pour exemple à BUSSY ST GEORGES, devis fait dans l'attente de crédit pour palier aux infiltrations du plafond ; à COULOMMIERS, augmentation des bouches d'aération au 1er étage qui sera fait cette année ; à FONTAINEBLEAU, pose de cloison phonique qui a réduit le bruit lié au travail en open space ; à MELUN Cité, les trous dans la chaussée du parking qui seront rebouchés, la ventilation qui sera testée par une société à la fin de l'hiver ...

Afin de constater et de clarifier certains problèmes, une délégation du BLI (Budget, Logistique, Immobilier) se rend sur place, constate les travaux à effectuer et lance, si besoin est, devis, demande de financement de travaux. Elle se rendra notamment à PROVINS (salle courrier, portail), à MEAUX (ménage, fenêtres), à ROZAY EN BRIE (guichet et caisse), elle peut être amenée à rappeler des règles de fonctionnement comme à la Trésorerie de LA FERTE SOUS JOUARRE où le bâtiment s'est retrouvé sans chauffage ! Le fioul n'avait pas été commandé !

Le remplacement des écrans est en cours. Il est étalé sur 3 ans.

La fourniture de rehausseurs d'écran, éventuellement de bras articulés, est allouée sur demande. Pour certains équipements (souris ergonomique, tapis de souris ergonomique), l'avis du médecin de prévention est nécessaire.

En règle général, tous travaux ou demande de matériel doivent être demandés par les chefs de service ou le gestionnaire de site via ODIN.

C'est la Direction qui dispatche les demandes .

Projets de dépenses pour 2017 :

► Le budget pour cette année est de 223 609 €. (35 % de la somme est débloquée)

Les membres du CHSCT ont validé certains projets. Ils vont donc être mis en chantier au plus vite.

Un ordre de priorité est demandé par la secrétaire animatrice.

Travaux et achats de matériel sont estimés à ce jour à 166 812,64 €.

Pour les dépenses en co-financement (Douanes / CHSCT par exemple), la dépense sera payée par les douanes et refacturée pour partie à la DDFIP.

La séance plénière est prévue le 23 Mars 2017.

Vos élus : BAZIR Patrice, BORUTA Edith, BOUFFET Dominique, DADOUCHE Karine
--

--